

**TOUTE DISCRIMINATION EST INACCEPTABLE : LE DIRECTEUR DU BALLET  
DE L'OPÉRA NATIONAL DE LYON DOIT QUITTER IMMÉDIATEMENT SES  
FONCTIONS !**

Communiqué de presse du vendredi 13 décembre 2019

Mercredi 11 Décembre 2019, nous apprenions la condamnation, par la Cour d'appel de Lyon, de Yorgos Loukos, actuel directeur du ballet de l'Opéra national de Lyon pour faits de discrimination à l'encontre d'une danseuse qui avait, à ses yeux, eu le tort d'avoir un enfant.

Après des remarques déplacées sur les supposés effets négatifs de la maternité et sur les capacités artistiques de cette danseuse, il avait décidé de ne pas lui accorder de poste en CDI, après 5 ans en CDD, officiellement pour des raisons de « faiblesse physique et stylistique » et de « style trop classique ».

Ces arguments n'ont convaincu ni le tribunal correctionnel, ni la Cour d'appel.

Le SFA tient à saluer le courage de cette danseuse, qui a mené l'action jusqu'au bout, affrontant son directeur et faisant fi des risques de préjugés à son encontre.

Elle a ainsi permis une décision de justice qui doit servir d'exemple.

Depuis le début de la procédure et la première condamnation en 2017, le ministère n'a rien fait ni rien dit. Ce silence est incompréhensible.

Aujourd'hui le SFA demande donc aux tutelles, en premier lieu au ministère de la Culture, ainsi qu'au nouveau directeur de l'Opéra de Lyon, d'avoir à leur tour le courage d'agir, en faisant en sorte que Yorgos Loukos quitte immédiatement ses fonctions et l'Opéra national de Lyon.

Contact presse : 01 53 25 09 09 / [delegation@sfa-cgt.fr](mailto:delegation@sfa-cgt.fr)